VILLE DE SAINT ETIENNE DE MONTLUC

l'Actu

Le Mensuel de Saint Etienne de Montluc

N°05
Janv 2019

COMÉDIE MUSICALE

Echos de Scène
« 7, rue des voiles »
Samedi 19 janvier
20 h 30 / Espace Montluc

P. 10

Vœux du Maire
Jeudi 10 janvier

P. 10

Bal swing
Samedi 2 février

P. 11

Dossier
Patrimoine communal : l'église c'est aussi une histoire

P. 6

Rémy NICOLEAU
Maire de Saint Etienne de Montluc

Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Nous venons de tourner la page de l'année 2018, riche en évènements et réalisations, mais dans un contexte un peu particulier.

Depuis quelques mois, le pays vit dans le tourment. Il est nécessaire de retrouver la sérénité et nos valeurs.

Notre société évolue, des inégalités se creusent, notre planète souffre. Chacun d'entre nous en a bien conscience : il y a urgence, effectivement tout s'accélère, mais l'alternative au changement n'est pas complètement prête. Cette transition doit s'effectuer dans le dialogue et la concertation.

Nous ne pouvons opposer « ceux qui pensent détenir le savoir et ceux qui sont contraints de comprendre ». La réussite d'un environnement plus préservé ne peut se faire sous la pression. Le dialogue, la concertation, c'est ce que nous souhaitons et vous proposons pour les sujets en cours sur notre commune.

L'aménagement du territoire sera au cœur des débats en ce qui concerne le pôle gare, la densification et le renouvellement urbain.
Des sujets environnementaux seront aussi abordés comme les mobilités, les déplacements, le schéma directeur d'aménagement lumière, la préservation des espaces humides et la qualité des cours d'eau, la gestion différenciée de nos espaces verts, le plan « climat air énergie » territorial, le contrat de transition écologique signé prochainement par Estuaire et Sillon.

Si certaines compétences sont pilotées par la communauté de communes, il s'agit bien de notre quotidien, de notre qualité de vie.
En fonction de l'avancement des différents dossiers, nous continuerons de vous proposer des moments de présentation et d'échanges.

Ce sont bien ces grands enjeux qu'il nous faut saisir pour assurer l'avenir et le bien-être de notre commune.

Au nom du Conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux 2019, vœux de bonheur dans vos foyers, vœux de réussite dans vos projets personnels et professionnels, vœux de bonne santé à toutes et à tous.

Je vous donne rendez-vous le 10 janvier 2019 à 19 heures à l'Espace Montluc pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Très bonne année 2019 !

Sommaire

3 **Au quotidien**
5 **Expression des élus**
5 **Etat civil**
5 **A votre service**
6 **Dossier**
Patrimoine communal : l'église c'est aussi une histoire
Découverte de l'Amérique latine à vélo
10 **A vos agendas**
12 **Actu en images**

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : **www.st-etienne-montluc.net**

Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • **Coordination de publication** : Sylvie PONTOIZEAU, Adjointe à la Communication • **Rédaction** : service Communication-Culture • **Conception et réalisation** : service Communication-Culture • **Impression** : Le Sillon • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • **Tirage** : 3 500 exemplaires • **Images** : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • **Distribution** : Guy W. Services

Point travaux

1 Zones de rencontre : apprenons à partager la route

En agglomération, les zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée, dans un même espace, les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

Afin de partager ce périmètre en harmonie et en toute sécurité, nous vous proposons quelques rappels :

- Lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste de façon claire son intention de traverser, les véhicules doivent lui céder le passage : quand il chemine dans une zone de rencontre, le piéton est toujours prioritaire. Un conducteur qui ne cèderait pas le passage aux piétons s'expose à un retrait de 6 points sur son permis.
- Les cyclistes peuvent désormais circuler dans les 2 sens de circulation. Les automobilistes sont invités à être vigilants lorsqu'ils croisent des vélos.
- Les véhicules motorisés doivent également respecter un cadre pour rouler en toute sécurité : respecter les règles de priorité ; signaler systématiquement les changements de direction ; respecter les limitations de vitesse à 20 km/h.
- Les zones bleues autorisent le stationnement gratuit des véhicules pour un temps limité sur présentation d'un disque de stationnement. Il peut être obtenu gratuitement et sur demande en Mairie. Leur but est de permettre la rotation des véhicules, particulièrement sur des voies commerçantes et sur des plages horaires d'1 h 30.
- L'arrêt « minute » est limité à 10 minutes. Les automobilistes doivent utiliser leur disque de stationnement.

Nous sommes tous invités à respecter ces règles de bonne conduite afin de partager la route en toute sécurité.

2 Entretien des routes durant l'hiver

Les conditions météorologiques rendent parfois la conduite difficile en hiver. Pour faire face à ces événements, le Département met en place un dispositif de viabilité hivernale. Du 3 décembre au 4 mars, 27 équipes sont prêtes à intervenir aux quatre coins de la Loire-Atlantique.

La mise en place d'un service hivernal n'est pas une assurance tous risques au regard des difficultés de circulation rencontrées l'hiver. Aussi, il appartient à chaque usager de prendre un certain nombre de précautions, telles que :

- s'informer des conditions de conduite avant le départ ;
- adapter sa conduite aux conditions de circulation et être attentif à l'état de la chaussée et de la météo ;
- être vigilant à l'approche des ponts, parties ombragées et humides, virages, etc ;
- se munir d'accessoires utiles à la circulation en hiver (raclette, bombe antigivre, gants...) ;
- modifier éventuellement son trajet habituel pour rejoindre les itinéraires traités en priorité ;
- différer, si possible, son déplacement.

Le département en profite pour rappeler que, quel que soit le phénomène observé, chaque conducteur doit rester maître de son véhicule en adaptant son comportement aux conditions rencontrées.

Plus d'informations sur le trafic en temps réel par téléphone au 02 51 82 62 62 ou sur le site inforoutes.loire-atlantique.fr

Brèves

Consultation du futur plan local d'urbanisme intercommunal partiel (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) partiel établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Le document a été arrêté le 8 novembre dernier par le Conseil communautaire d'Estuaire et Sillon. Il est mis à disposition du public en version papier et numérique en Mairie principale. L'enquête publique se déroulera au printemps 2019.

Interdiction d'accès au chantier du parc urbain du Pré Petit

Le chantier du parc urbain du Pré Petit se poursuit et l'ouverture de ce nouvel équipement est prévue au printemps 2019. Pour des raisons de sécurité (présence d'engins, risque de chutes et de blessures...), ce site occupé par les entreprises réalisant ces aménagements, est strictement interdit sauf personne dûment autorisée. Par ailleurs, si certains jeux ont d'ores et déjà été installés, ceux-ci n'ont pas reçu la certification de conformité du bureau de contrôle. Par conséquent, la commune n'ayant pas réceptionné ces ouvrages, il est formellement interdit de circuler à l'intérieur du périmètre du chantier. Des contrôles pourront être effectués principalement les week-ends.

Infos municipales

Retrait du formulaire de demande d'inscription pour l'attribution d'un logement locatif senior

Le dossier de candidature pour les futurs logements seniors est désormais disponible auprès du CCAS pendant les heures d'ouverture de la Mairie. **Le dossier est à retourner avant le 28 février 2019.**

Pour rappel, ce projet concerne la construction de 14 logements locatifs du T2 au T3 en plein coeur du centre-bourg et à proximité de l'EHPAD *Le Sillon*.

Contact : CCAS de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 99 17

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le **mardi 5 février**, à 20 h 30, salle du Conseil à la Mairie.

Saison culturelle 2018-2019

Les billets de la saison culturelle sont en vente à la Bibliothèque municipale. Pour toute réservation effectuée au moins une semaine avant la date du spectacle, une remise de 2 € par billet sera effectuée (hors tarif réduit).
L'ensemble de la programmation est à retrouver dans l'agenda culturel, sur le site internet de la ville et sur Facebook.

Contact : Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

Inscription rentrée scolaire 2019

Pensez à inscrire vos enfants à partir de janvier pour la rentrée 2019. Les inscriptions à l'école publique de la Guerche se font en Mairie, auprès du service des affaires scolaires Prévoyez votre livret de famille et un justificatif de domicile.

Contact : service des affaires scolaires 02 40 86 85 54
École privée Sainte Marie : 02 40 86 81 61

Appel à candidatures : Exposez vos talents

Vous avez des talents artistiques et vous souhaitez exposer quelques-unes de vos créations ? Pour vous porter candidat à la 5e édition d'*Exposez vos talents*, contactez le service Communication-Culture **avant le 30 janvier 2019**.
Cette exposition réservée aux artistes amateurs se déroulera les 2 et 3 mars à la salle des Loisirs.

Contact : service Communication-Culture
02 40 86 96 95 / communication@st-etienne-montluc.net

Infos communautaires

Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire aura lieu le **jeudi 31 janvier à 19 h 30, Espace Jean Doucet, à Cordemais.**

Trajectoire : le salon de l'orientation et des métiers

Du 31 janvier au 2 février 2019 à l'hippodrome de Pornichet

Le salon proposera, en un lieu unique, des pôles dédiés à la fois aux collégiens, aux lycéens, aux chercheurs d'emploi et aux salariés en reconversion professionnelle.
Il est co-organisé par la CARENE, Cap Atlantique, Estuaire et Sillon et Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois.

Infos pratiques :
Entrée libre et gratuite
Jeudi 31 janvier 2019 : de 13 h 30 à 18 h
Vendredi 1er février 2019 : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Samedi 2 février 2019 : de 10 h à 15 h

Infos pratiques

Portes ouvertes du Collège Paul Gauguin

Samedi 26 janvier 2019, de 9 h à 12 h

La Direction et le personnel du Collège Paul Gauguin seront heureux d'accueillir les parents et élèves qui souhaitent découvrir ou mieux connaître l'offre de formation de l'établissement, les projets et actions menés par le personnel et les élèves tout au long de l'année.

Contact : Collège Paul Gauguin
02 40 57 83 07 / ce.0442023k@ac-nantes.fr

Lancement du site internet www.aidants44.fr

L'UDAF44 lance le site internet www.aidants44.fr à destination des professionnels et des proches aidants, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique.

Erratum agenda pratique 2019

L'association *Noël sur les étoiles* n'est pas une association de commerçants. Elle a pour mission d'organiser un marché de Noël (tous les 2 ans), ainsi que d'autres manifestations pour la valorisation du dynamisme culturel de notre commune.

Nouveau sur la commune

Estuaire immobilier

Patrice LAUNAY, d'origine stéphanoise et travaillant sur le secteur depuis 8 ans, ouvre sa troisième agence immobilière pour tous vos projets de vente, achat, location ou viager. Cette dernière se situe 3 rue Lafayette à Saint Etienne de Montluc.

Contact : 02 40 36 56 59 / estuaire.immobilier@gmail.com
www.estuaire-immobilier.fr

Construisons l'avenir pour Saint Etienne de Montluc

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (P.L.H.)

A partir d'un diagnostic de l'existant, sur les Communautés de Communes de plus de 30 000 habitants, le P.L.H. définit la stratégie de programmation de l'ensemble de l'habitat local public, privé, neuf et ancien.

Il définit une offre nouvelle de logements en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les communes.

Il précise, notamment les actions en vue de la réhabilitation des quartiers anciens au sens de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion.

Il précise également l'offre de logements locatifs sociaux et très sociaux ainsi que l'offre privée conventionnée A.N.A.H. (Agence nationale de l'habitat) sociale et très sociale ; il apporte une réponse aux besoins particuliers des personnes mal logées, défavorisées, estudiantines...

Il sera mis en œuvre, sur notre commune, sur la période 2019 / 2024 et nous serons attentifs à sa bonne exécution.

Nous souhaitons, à toutes et tous, une très belle année 2019.

Cécile SANZ

Micheline CHARPENTIER

Pascal BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

COHÉRENCE ÉCOLOGISTE ET SOCIALE

Une des préoccupations 2018 que nous avons partagée avec vous ne cesse de s'inviter dans l'actualité.

La Mobilité : Les obligations territoriales poussent les citoyens à s'installer hors agglo, mais rien n'est prévu pour les déplacements - aucune volonté de mettre en place un circuit de transport en commun circulant autour de Nantes sur le périphérique et un système toutes les 1/2 d'heures de transport entre Nantes et St Nazaire sur la 4 voies (où des terrains auraient pu être réservés, au lieu d'être cédés au privé ou pour de trop petits parkings de covoiturage), avec des navettes transversales vers les communes.

N'hésitez pas à participer aux réunions publiques visant à présenter l'aménagement de notre territoire, afin de peser sur les décisions, qui doivent être pensées nécessairement sous l'angle de la transition écologique - la mobilité est un des paramètres essentiels.

Puissions-nous, ensemble, faire de 2019 une année écologiste et sociale !

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

Judith LERAY

Michel QUIRION

Etat Civil

BIENVENUE À...

13 nov	Maëly BARON
19 nov	Anaé HERISSON
19 nov	Ayden RICHARD
20 nov	Émile SAUVÉE
23 nov	Léo JARRY
26 nov	Clémence DABURON
28 nov	Lise FEYEREISEN

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

10 nov	Joséphine RADIGOIS, 99 ans
19 nov	Gérard CHEVALIER, 74 ans
27 nov	Ginette MACÉ, 81 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil
Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques
>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque
Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes
>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils
>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)
>> 02 40 65 98 78

Enseignement
Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire
>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie
>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social
>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Permanences en Mairie

SOLIHA
Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC
Permanence le mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44
Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire
Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur
Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical
>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

1er janvier : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

5 et 6 janvier : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

12 et 13 janvier : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

19 et 20 janvier : Mme MABIT
>> 06 71 08 43 19

26 et 27 janvier : Mme GUIBERT
>> 02 40 86 95 35

2 et 3 février : Mme RAUCOURT
>> 06 01 01 22 72

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs
- Complexe sportif de la guerche
- Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

Patrimoine communal : l'église, c'est aussi une histoire

Lieu chargé de symbolique, l'église paroissiale, classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, constitue l'édifice le plus imposant du bourg par ses dimensions. Erigée peu avant le milieu du 19e siècle, à l'endroit des précédentes, elle nous apparaît immuable... quoiqu'à la lecture de certaines archives, on découvre qu'elle aurait pu tout aussi bien être transférée dans d'autres endroits proches du centre de Saint Etienne de Montluc.

Un monument protégé

Classée à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'église fait l'objet à ce titre d'un périmètre des abords qui se traduit par une servitude d'utilité publique, conformément au code du Patrimoine.

Un style néoclassique précurseur

On sait qu'il y eut par le passé au moins trois édifices culturels à cet endroit, mais moins imposants que l'actuelle église, de style roman au début, et dont la physionomie subira au cours des âges de nombreuses transformations.

Dressée au milieu du bourg, l'église actuelle s'impose en effet avec une longueur de 39 mètres de long pour 23 mètres de large, et un clocher-tour qui s'élève à 39 mètres.

L'église, orientée Est-Sud-Est, a été construite, en lieu et place de l'ancienne église, trop petite, démolie entre 1841 et 1847, sur les plans de Saint-Félix SEHEULT, architecte nantais, auteur de l'église Notre-Dame du Bon Port et de l'ancien Palais de Justice de Nantes.

De style néoclassique, elle s'inspire des basiliques romaines, en rupture avec l'architecture néogothique de l'époque.

Le matériau utilisé est la pierre de Sireuil, proche du tuffeau mais deux fois moins poreuse.

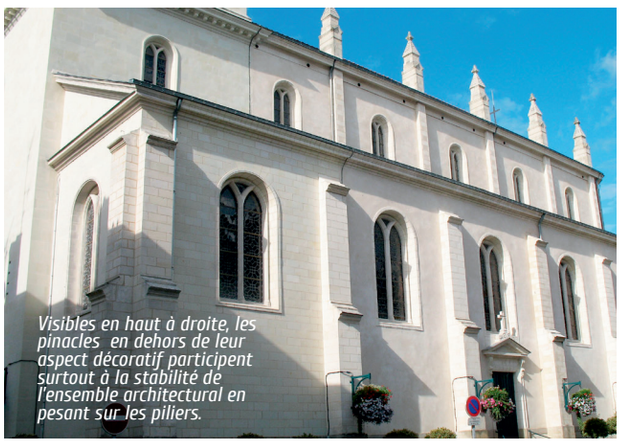

Visibles en haut à droite, les pinacles en dehors de leur aspect décoratif participent surtout à la stabilité de l'ensemble architectural en pesant sur les piliers.

Le clocher-tour

Il renferme l'horloge qui date de 1886. Equipé d'antennes-relais pour les réseaux mobiles des opérateurs, le clocher comporte depuis 4 ans un système de mise en lumière qui valorise l'édifice.

Et bien entendu, il abrite les cloches de l'église, au nombre de 4. L'une des 2 cloches qui datait de l'église précédente fut en effet remplacée, à la demande du curé GUILBAUD, par 3 autres, le 27 novembre 1957. Ce fut là l'occasion d'une très belle cérémonie de bénédiction des cloches par l'évêque de Nantes, Monseigneur VILLEPELET, à laquelle assistèrent de nombreux Stéphanois.

Cérémonie de bénédiction des cloches par l'évêque de Nantes

Chacune avait son timbre particulier, sa devise en latin, ses parrains et marraines. Pour tenir compagnie à Marie-Pierre, l'ancienne, datant de 1827, qui sonnait le sol dièse de ses respectables 450 kilos; il y avait la plus grosse, Etiennette, 1 050 kilos, qui sonnait le mi; la moyenne, Marie de Lourdes, 760 kilos, qui sonnait le fa dièse; et la plus petite, Marguerite, 325 kilos, qui sonnait le si...

L'intérieur de l'église

Pour ne citer que quelques éléments remarquables, on retiendra en premier l'autel sur son estrade de marbre gris, refait en 1969, à la suite du concile Vatican II. Au fond du chœur, dans la niche, trône l'imposante statue de Saint-Etienne, et sur le bas-côté Nord, derrière des grilles, le tabernacle du 17e siècle, au style rococo.

Tabernacle sur son estrade de marbre gris

Offerts par les paroissiens, les vitraux, enchâssés entre 1922 et 1924 par l'entreprise *UZUREAU*, maître vitrailliste, sont évocateurs de l'époque, traumatisée par la Grande Guerre, où coexistent un Poilu, mortellement blessé, accueilli par la Sainte-Vierge, avec, en contrepoint, des images sulpiciennes de la Sainte Famille et de Jésus entouré d'enfants, apportant la quiétude après les angoisses générées par le conflit...

Exemple de vitrail

Du côté du narthex, à l'entrée, les statues en bois très anciennes de Saint-Clair et de Saint-Corneille proviennent de la précédente église. La plupart des autres statues sont l'œuvre d'Amédée MÉNARD, sculpteur du diocèse de Nantes reconnu au 19e siècle pour son talent. D'autre part, des plaques commémoratives à la mémoire des soldats des deux guerres mondiales sont apposées sur les piliers de l'entrée de l'église.

Par ailleurs, l'entretien de l'église est à la charge de la commune qui effectue régulièrement le ravalement de la façade et la réfection de la toiture.

Transferts envisagés

Au cours des deux derniers siècles, l'église qui nous apparaît si monolithique et immuable, aurait tout aussi bien pu se retrouver à deux endroits différents si chacun des projets n'avait pas avorté : en 1811, le clocher était en si mauvais état qu'il menaçait de tomber, et surtout, l'église était trop restreinte au regard de la population croissante. Le curé MÉNARD envisagea en 1826 d'en faire reconstruire une, plus spacieuse, à l'est de la place du Pâtis. Mais le projet ne vit jamais le jour en raison d'une pétition massive adressée au Maire, Louis-Marie DE CHEVIGNÉ, par des Stéphanois où figuraient de nombreux commerçants. Elle reprochait les goûts de luxe qu'aurait eu le curé en voulant faire construire « une espèce de petite cathédrale » et qui engendrerait « des frais immenses pour les habitants ». Le transfert n'eut donc pas lieu. Quasiment un siècle plus tard, en 1923, afin de libérer de la place dans le bourg, on envisagea de nouveau de la reconstruire dans la prairie des Granges, à l'emplacement du jardin public actuel. En effet, ce terrain avait été cédé par la paroisse à la commune en 1921. Un magasin d'habillement, *la Glaneuse*, avait même voulu anticiper cette délocalisation annoncée du bourg en s'installant juste en face, là où se situe le laboratoire d'analyses médicales... mais ce projet n'eut pas de suites en raison des difficultés financières causées par la guerre.

Autres lieux de culte temporaires

L'église ayant été démolie en 1841, il fallut donc, durant ses 6 années de reconstruction, trouver un lieu de culte provisoire. Aussi, là où se situe le bâtiment de gauche du Centre de Secours actuel, on bâtit un édifice surnommé « l'église en paille », car il était en bois, recouvert de roux (roseaux), sorte de « remise couverte en chaume », et qui fonctionna jusqu'à la mise en service de la nouvelle église en 1847.

Chapelle Saint-Thomas

Mais plus de deux siècles auparavant, on avait déjà trouvé un autre lieu de culte, éphémère, lorsque l'église fut abandonnée lors de l'épidémie de peste de 1627, au cours de laquelle tout le bourg fut évacué. Ainsi, durant 3 mois, on célébra l'office pour toute la paroisse dans la petite chapelle de Saint-Thomas.

Le cimetière d'à-haut

Jusqu'en 1841, il existait un petit cimetière qui bordait l'ancienne église au sud, mais peu avant la Révolution, on n'enterrait déjà plus. Même s'il était clos, on pouvait y accéder par de petites « passées » qu'on enjambait mais qui étaient infranchissables des cochons et autres animaux. Ces passages étaient pratiqués dans les murs, le plus souvent aux maisons où se trouvaient les principaux commerces.

Plan cadastral de 1819 où figure l'église précédente et son cimetière accolé au sud

Une ville d'initiatives

Jean-Claude et Agnès ont décidé de partir à la découverte de l'Amérique latine à vélo

Ce couple de Stéphanois s'est lancé le pari fou de pédaler à travers l'Amérique latine. Après avoir avalé des milliers de kilomètres à vélo au départ du Guatemala, l'expérience avait dû subitement s'arrêter le 6 mars 2018. Après quelques mois de repos, Jean-Claude et Agnès sont repartis continuer leur aventure. Arrivés au Costa Rica, ils ont pour objectif de traverser le Panama, la Mer des Caraïbes puis de descendre l'Amérique du Sud jusqu'à Ushuaïa en Argentine. Au total, ils envisagent de parcourir près de 13 000 kilomètres à vélo.

Une préparation nécessaire pour vivre pleinement l'aventure

Jean-Claude a toujours été passionné par l'Amérique latine et notamment par le Pérou. Désireux de découvrir une partie de ce continent, ce couple de retraités a choisi le vélo, un moyen doux, peu onéreux et idéal pour aller à la rencontre des gens.
Un tel voyage nécessite un peu de préparation. Le couple a investi dans l'achat de vélos, de sacoches mais aussi d'un GPS et d'une balise pour des raisons de sécurité.
Pour se préparer physiquement, ils ont tout d'abord effectué un périple de 3 000 kms en France, en juin 2016.
Jean-Claude et Agnès sont ensuite partis 3 semaines au Guatemala pour apprendre l'espagnol, en février 2017. A raison de 5 heures de cours par jour et immergés au sein des familles, ils ont pu apprendre les bases d'espagnol nécessaires pour pouvoir échanger avec les locaux pendant leur voyage.

De retour en France, ils ont soigneusement préparé leur parcours mais aussi leurs bagages. Le couple a dû organiser et répartir ses affaires dans les différentes sacoches accrochées au vélo en respectant le centre de gravité et l'équilibre de celui-ci. Pour pouvoir pédaler, ils ont dû veiller à ne pas trop charger leurs sacs, prendre le minimum de vêtements et ne pas oublier quelques affaires de camping, une trousse mécanique pour les petites réparations et quelques éléments de sécurité.
Au total, Jean-Claude portera en moyenne 30 kgs de bagages et Agnès 14 kgs.

Le départ approchant, le couple a tout mis en œuvre pour que leurs famille et amis puissent suivre son parcours au travers d'un blog. Leurs enfants peuvent même les suivre en temps réel à l'aide d'une balise GPS.

Le début du voyage du Guatemala au Costa Rica

Leur aventure en Amérique centrale a débuté le 16 août 2017 au Guatemala. Le couple est retourné pendant près de 5 mois à l'école San Pedro située dans un village au bord du lac Atitlan. Ce long séjour leur a permis de consolider leur apprentissage de l'espagnol, de découvrir la culture guatemalienne en vivant en immersion dans une famille et de réaliser des actions humanitaires auprès des habitants du village.

Jean -Claude et Agnès en compagnie de leur famille d'accueil guatemalienne

Les premiers coups de pédale sont donnés le 7 janvier 2017. Jean-Claude et Agnès rejoignent en bateau Santiago Atitlan, point de départ de leur parcours à vélo jusqu'à Ushuaïa. Ensemble, ils découvrent les joies des fortes températures pouvant avoisiner les 40°C, des dénivelés importants mais avant tout le plaisir de sillonner des panoramas à couper le souffle et de rencontrer des personnes extrêmement accueillantes et chaleureuses.
Après avoir traversé une partie du Guatemala, le couple s'est rendu à Salvador, puis a traversé le Honduras, le Nicaragua et le Costa Rica. Un trajet prévisionnel a été réalisé par Jean-Claude pour avoir les grandes directions à suivre. L'état et la dangerosité des routes sur place, les amènent à adapter leur parcours au quotidien.

Une chute de vélo en février 2017 contraint le couple à stopper précipitamment son voyage. Suite à des examens médicaux et après quelques mois de repos en France, Jean-Claude et Agnès n'ont qu'une envie, celle de repartir continuer cette merveilleuse aventure.

Un nouveau départ depuis le 26 octobre dernier

Le couple a décidé de poursuivre son périple et de parcourir le Costa Rica, le Panama, traverser la Mer des Caraïbes en bateau, descendre la Colombie, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili et l'Argentine jusqu'à Ushuaïa, sa destination finale. Au total, ils envisagent de parcourir près de 13 000 kms. Leur date de retour n'est pas fixée mais ils espèrent voyager pendant au moins un an.

Depuis le 26 octobre dernier, Jean-Claude et Agnès ont repris leur aventure. Arrivés au Costa Rica, ils ont passés 2 jours près de San José, le temps de préparer les vélos.

Toucan

Tapir

Oiseau tropical

Le top départ est donné le lundi 29 octobre en direction du parc Manuel Antonio soit une étape de 48 kms sous une chaleur de 38°C et des pentes comprises entre 8 et 14 %. Pour la première fois, Jean-Claude et Agnès aperçoivent un groupe de perroquets. Ce n'est que le début de ce qu'ils vont découvrir quelques jours plus tard lors de leur excursion dans le parc du Corcovado. Cette forêt représente 2,5 % de la biodiversité mondiale, soit pour ce parc la plus élevée au monde. Accessible uniquement par la mer, le couple y découvre une végétation luxuriante riche et une diversité d'animaux : toucans, perroquets, tapirs, singes...

Leur voyage se poursuit, Jean-Claude et Agnès arrivent à Panama city le dimanche 18 novembre pour traverser le pont des deux Amériques qui surplombe le canal de Panama. Cette étape est très importante car elle marque la fin de leur parcours en Amérique Centrale et le début de leur périple en Amérique du Sud. Il y a du trafic et pas de piste cyclable pour traverser le pont qui est à deux fois deux voies. La situation étant un peu dangereuse, le couple fait appel à un taxi pour le suivre avec ses feux de détresse et assurer sa sécurité.

Archipel des San Blas

Le passage du pont effectué, ils entament une traversée de la Mer des Caraïbes pour rejoindre la Colombie. Ils montent alors à bord du *Sophia Ann*, un voilier de 14 mètres en compagnie de 11 passagers étrangers et 3 membres d'équipage. Ils font escale dans quatre îles paradisiaques de l'archipel des San Blas, situées dans la Mer des Caraïbes où vivent les Kunas. Le spectacle est grandiose. La propriété de ces îles est celle des femmes. L'héritage est matrilinéaire, il passe de la mère à la fille. Il n'y a pas d'eau potable, un bateau passe régulièrement pour approvisionner la population. Les ressources des habitants sont le produit de la vente de la pêche, des noix de cocos, les droits de passage sur les plages et la vente des *molas*, un vêtement confectionné par les femmes. Le couple arrive le 1er décembre à Carthagène en Colombie. Après 2, 3 jours de repos, il repart à vélo continuer sa traversée de l'Amérique du Sud.

Quelques chiffres depuis le retour au Costa Rica

(au 12/12/18)

Jours de vélo : 26
Jours de repos : 19
Kms parcourus : 1 311
Etape la plus longue : 90 kms
Dénivelé positif : 9 019
Dénivelé négatif : 10 589
Nombre de pays traversés : 3
Crevaisons : 2
Chute de vélo : 1

La route est encore longue jusqu'à Ushuaïa et l'aventure leur réserve encore de bonnes et mauvaises surprises. Ils envisagent de traverser le désert de sel du Salaar en Bolivie et d'Atacama au Chili. La difficulté sera alors de trouver des ravitaillements en eau et en nourriture et faire face aux fortes chaleurs de la journée, aux nuits froides et à l'altitude. Jean-Claude est confiant et nous indique que ce parcours à vélo a déjà été réalisé par de nombreux voyageurs. Il s'est bien renseigné et cela devrait être tout à fait réalisable.

Une expérience humaine avant tout

L'objectif de ces Stéphanois n'est pas de réaliser des performances sportives mais de profiter du voyage et d'aller à la rencontre des habitants. Ils font le choix de dormir dans des petits hôtels ou chez l'habitant. Jean-Claude et Agnès utilisent le réseau *Warmshower*. Ce système d'échange gratuit d'hébergement permet de mettre en relation les cyclo randonneurs à travers le monde. Depuis le début de leur voyage, ce réseau leur a permis d'être hébergés dans de nombreuses familles et de créer des liens d'amitiés avec de nombreux locaux.
Une telle expérience est aussi le moyen de rencontrer d'autres voyageurs du monde entier mais aussi des français installés à l'étranger.

Vous pouvez suivre les récits et photos en cours de route sur leur blog : http://blogaventurejeanclaudeagnes.fr

Événements à venir !

MERCREDI 2 ET VENDREDI 4 JANVIER

LECTURES D'ALBUMS
De 10 h 30 à 11 h 30,
Bibliothèque municipale

Des lectures d'albums sont organisées à la Bibliothèque pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Gratuit

Organisation : Bibliothèque

Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

JEUDI 10 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
Jeudi 10 janvier
19 h, Espace Montluc

Tous les Stéphanois sont conviés à la cérémonie officielle des vœux du Maire, jeudi 10 janvier 2019 à 19 h, à l'Espace Montluc, rue de la Guilletière.

Gratuit

Organisation : Mairie

Mairie de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 80 26

SAMEDI 12 JANVIER

CINÉ-CONCERT
L'ÉTROIT MOUSQUETAIRE
20 h 45, Montluc Cinéma

Laurent PONTOIZEAU revient au Montluc cinéma pour un nouveau Ciné-Concert, sur « L'étroit Mousquetaire » (1922), film de 55 minutes réalisé et joué par Max LINDER. Une comédie irrésistible, truffée de gags et de trouvailles en tout genre et, pour la première fois dans l'histoire du cinéma, de nombreux anachronismes, mais aussi de l'action, de l'amour et des combats à l'épée !

Tarifs : 5 €
Plus d'informations : www.montluc-cinema.com

Organisation : Montluc Cinéma

MARDI 15 JANVIER

CONFÉRENCE
ÉMOTIONS : LES COMPRENDRE POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER
20 h, salles des Loisirs

Qu'est-ce qu'une émotion ? A quoi servent-elles ? Quelles différences entre les émotions des enfants et celles des adultes ? Autant de questions traitées par Clémentine CLAIRE, conférencière et formatrice en « Parentalité Créative ».

Conférence proposée dans le cadre du programme « Emotions : mode d'emploi » avec le soutien de la CAF et la MSA.

Entrée libre et gratuite
Organisation : FCPE La Guerche

fcpe.laguerche44@gmail.com / 06 64 33 58 11
www. fcpelaguerche.wordpress.com

SAMEDI 19 JANVIER

COMÉDIE MUSICALE « 7, RUE DES VOILES »
ECHOS DE SCÈNE
20 h 30, Espace Montluc

« 7, rue des Voiles », c'est l'histoire d'une colocation mouvementée entre quatre jeunes qui cherchent leur voie et dans laquelle est accueilli un personnage mystérieux. Cette comédie traite des départs dans la vie : les tout premiers... et les nouveaux. Humour, énergie, chaleur et fantaisie : c'est le menu d'*Échos de scène* depuis 26 ans. En 2017 elle a intégré avec bonheur de jeunes recrues pleines de talents.

Tarifs : sur place 12 € (tarif normal) et 10 € (tarif réduit) / en prévente* 10 € à la Bibliothèque municipale.
Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.
* Le tarif prévente s'applique jusqu'au 12/01/2019

Organisation : Mairie

Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

DU 19 JANVIER AU 3 FÉVRIER

THÉÂTRE
LE COUPABLE EST DANS LA SALLE

20 h 45 les samedis et lundis, 14 h 30 les dimanches
Montluc Cinéma

Le théâtre les 3 coups présente sa nouvelle pièce « le coupable est dans la salle ». Son auteur, Yvon TABURET, propose aux spectateurs de dénouer cette intrigue policière en suivant le déroulement de l'enquête.

Tarifs : 7 € et 3 € (enfants -12 ans)
Dates des représentations :
samedis 19-26 janvier et 2 février,
dimanches 20-27 janvier et 3 février,
lundis 21 et 28 janvier.

Organisation : Théâtre les 3 coups

Théâtre les 3 coups
06 51 07 94 47

VENDREDI 25 JANVIER

CONFÉRENCE « LES DANGERS LIÉS À INTERNET »

20 h 30, Bibliothèque municipale

Présentation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) plébiscités par les jeunes. Sensibilisation aux usages et dangers d'Internet. Des conseils seront donnés aux parents afin d'avoir de bons usages d'internet et d'en éviter les pièges.

Conférence interactive assurée par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ). Public adulte / Durée : 1 h 30
Intervention gratuite, sur réservation auprès de la Bibliothèque.

Organisation : Bibliothèque

Bibliothèque
02 40 86 97 35 / bibliotheque@st-etienne-montluc.net

SAMEDI 2 FÉVRIER

BAL SWING
GALAAD MOUTOZ SWING ORCHESTRA

20 h 30, Espace Montluc

Le Galaad Moutoz Swing Orchestra est un orchestre français composé de 8 musiciens, dédié avant tout à la musique swing. Il s'inscrit dans la lignée des orchestres américains des dancings de Harlem dans les années 30. Leur son unique allie avec panache des arrangements percutants, une diva extraordinaire et des compositions modernes. Convaincu que le spectacle est avant tout un partage, leur jazz déchaîné s'adresse autant aux danseurs qu'aux auditeurs, dans une grande communion swing sincère et vibrante.

Initiation au Lindy Hop en début de soirée par la compagnie de danse « Miss Swing and Friends ».

SPECTACLE PROPOSÉ EN REMPLACEMENT DE THE SASSY SWINGERS

Tarifs : sur place 8 € (tarif normal) / en prévente* 6 € à la Bibliothèque municipale.
Renseignements et prévente : Bibliothèque (02 40 86 97 35) ou sur www.francebillet.com et dans les points billetterie de ses distributeurs.
* Le tarif prévente s'applique jusqu'au 26/01/2019

Organisation : Mairie

bibliotheque@st-etienne-montluc.net
02 40 86 97 35

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS

EXPOSEZ VOS TALENTS

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle des Loisirs

La ville invite les habitants à découvrir l'exposition.

Pour cette 5e édition, la ville conviera l'artiste stéphanois Konan DAYOT.

Ce sculpteur de « bois nomades » a la particularité de travailler des pièces de bois flotté rapportées des bords de Loire sauvages, et collectées entre Saint Etienne de Montluc et Cordemais.

Entrée libre et gratuite

Organisation : Mairie

Service Communication-Culture
02 40 86 80 26

Plus d'informations sur le site Internet : www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise
et vous organisez un événement sur la commune,
envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de mars : vendredi 25 janvier pour une distribution du 1er au 4 mars
- Actu d'avril : vendredi 22 février pour une distribution du 4 au 5 avril

Instantanés

Conférence sur le zéro déchet
Semaine de réduction des déchets
Mercredi 21 novembre

Atelier de furoshiki
Semaine de réduction des déchets
Samedi 24 novembre

Spectacle de Noël
Organisé par la Bibliothèque
Samedi 8 décembre

Spectacle Scolaire (PS au CP)
Ciné-Concert « Toimoinous »
Mardi 11 décembre

Spectacle scolaire (CE1 au CM2)
Cirque « Carré comme un ballon »
Jeudi 13 décembre

Inauguration du centre-bourg
Samedi 22 décembre

Illuminations de Noël
dans le centre-bourg

Meilleurs vœux
2019